

Information réglementée

## Publication relative à une notification de transparence

(article 14, alinéa 1<sup>er</sup> de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes)

**Bruxelles, Belgique, le 12 février 2019, 19h30 CET – ASIT biotech (ASIT - BE0974289218)**, société biopharmaceutique belge spécialisée dans la recherche, le développement et la commercialisation future d'une nouvelle génération de produits d'immunothérapie pour le traitement des allergies, annonce aujourd'hui avoir reçu une notification de transparence datée du 9 février 2018, dont il résulte que, suite à une augmentation de capital réalisée en date du 25 janvier 2018, la SA SFPI détient désormais 8,87% des droits de vote de la société. Il a ainsi franchi le seuil de participation de 10%.

La déclaration datée du 9 février 2018 comprend les informations suivantes :

- **Motif de la notification**

Franchissement de seuil passif

- **Notification par**

Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle

- **Personnes(s) tenue(s) à notification**

SFPI SA – Avenue Louise 32 b4, 1050 Bruxelles  
Etat Belge – Rue de la Loi 12, 1000 Bruxelles

- **Date de la transaction**

Le 25 janvier 2018

- **Seuil franchi (en %)**

Le seuil de 10% est franchi.

- **Dénominateur**

Le dénominateur est de 15.262.544 droits de vote

- **La notification est consultable sur le site web de la Société ASIT biotech, dans la section Documentation / Informations réglementées :**

<https://www.asitbiotech.com/fr/investisseurs/documentation>

\*\*\*

## A propos d'ASIT biotech

ASIT biotech est une Société biopharmaceutique belge au stade du développement clinique spécialisée dans le développement et la commercialisation future d'une nouvelle génération de produits d'immunothérapie pour les allergies. Grâce à ASIT+™, sa plateforme technologique innovante, ASIT biotech est actuellement le seul développeur d'immunothérapies allergéniques à base d'un mélange unique de fragments d'allergènes naturels hautement purifiés et de taille optimale. Le résultat de cette innovation est un traitement de courte durée, ce qui devrait améliorer l'acceptation et l'observance du traitement par les patients et son efficacité dans la vie réelle. Le portefeuille d'ASIT biotech comporte deux produits candidats innovants, ciblant les allergies respiratoires présentant la plus forte prévalence (allergies aux pollens de graminées avec gp-ASIT+™ et aux acariens avec hdm-ASIT+™). Ces produits pourraient permettre d'élargir de manière significative le marché actuel de l'immunothérapie. Enfin, la Société estime que sa plateforme innovante ASIT+™ est flexible et applicable à d'autres types d'allergies.

ASIT biotech compte 22 employés et collaborateurs. Son siège social est à Bruxelles et ses laboratoires à Liège, en Belgique.

Plus d'informations sur [www.asitbiotech.com](http://www.asitbiotech.com).

## Contacts

### Société

Thierry Legon, administrateur délégué (CEO)  
ASIT biotech  
Tél. : +32 2 264 03 90  
[investors@asitbiotech.com](mailto:investors@asitbiotech.com)



### Relations investisseurs et médias - France

NewCap  
Dusan Oresansky / Pierre Laurent  
Tél. : +33 1 44 71 94 92  
[asitbiotech@newcap.eu](mailto:asitbiotech@newcap.eu)

### Relations médias - Belgique

Laure-Eve Monfort  
Tél. : +32 2 290 90 93  
[monfort@comfi.be](mailto:monfort@comfi.be)